

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

11 Juin 2015

**Etaient présents** : Patrick Dauge, Marc Petit, Philippe Cordonatto, Hélène Czarny, Cédric Chemin, Stéphane Jouanno, Patrick Lanot, Franck Rincheval, Pottiez Pascale, Deflubé Chantal,

**Absents excusés** : Claude Lainé ayant donné procuration à Petit Marc,  
Declair Chantal, ayant donné procuration à Czarny Hélène

**Absents non excusés** : Paulo De Freitas, Françoise Plumas

**Secrétaire de séance** : Hélène Czarny.

En préambule : Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 9 avril 2015.  
Le conseil municipal accepte de délibérer sur le périmètre de fusion des 6 EPCI, sur la motion contre la communauté urbaine et sur l'adhésion de la commune de St Germain en Laye au CIG.

### DELIBERATIONS

□ **Plan Local d'Urbanisme (PLU):**

Suite aux différentes réunions, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
- prend acte du bilan de concertation du PLU présenté par M. le maire  
- arrête le projet de révision du PLU (consultable en Mairie)

Après consultations des personnes associées pour prescription ou remarque, une nouvelle réunion sera organisée dans un délai de 3 mois pour modifier éventuellement le PLU en fonction de ces remarques. Puis une enquête publique sera ouverte pendant 1 mois, le commissaire enquêteur émettra un avis. Enfin nous pourrons lors de la dernière réunion délibérer pour approbation de notre PLU qui doit être impérativement validé avant le 31/12/2015.

□ **Différents tarifs communaux:**

Le conseil municipal décide de n'appliquer aucune modification aux différents tarifs communaux (cantine, garderie, salle des fêtes, cimetière.....)

Seul le prix des photocopies sera peut être revu après avoir étudié le prix de revient.

□ **Décision modificative budgétaire:**

Afin d'équilibrer le budget Le conseil municipal décide de régulariser divers articles concernant l'achat d'un karcher, le montage des meubles pour un montant de 1569,27€ et la cotisation FPIC pour 10352.00€ qui seront pris sur les dépenses imprévues.

□ **Avis sur le projet de périmètre de fusion de la Communauté d'Agglomération Mantes-en-Yvelines, de la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine, de la Communauté d'Agglomération de Poissy-Achères-Conflans Sainte Honorine, de Seine & Vexin Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes des Coteaux du Vexin et de la Communauté de Communes Seine-Mauldre.**

Par courrier du 1<sup>er</sup> Juin 2015, reçu en mairie le 02 Juin suivant, le Préfet des Yvelines a demandé au Maire de Guitrancourt de saisir son Conseil Municipal du projet de schéma et de lui faire part de l'avis de la Commune de Guitrancourt dans un délai d'un mois.

Considérant qu'à défaut de délibération dans ce délai, l'avis est réputé favorable ;

Il appartient donc aujourd'hui au conseil municipal de Guitrancourt de se prononcer sur le projet de périmètre de fusion soumis à son examen. Monsieur le Maire relève, une nouvelle fois, l'impertinence de la démarche aboutissant au regroupement des 6 EPCI dans un ensemble de près de 400 000 habitants.

N'ayant aucune idée des compétences à transmettre,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**Décide de s'opposer** au projet de périmètre de fusion de la CAMY, de la CA2RS, de la CAPAC, de la SVCA, de la CCCV et de la CCSM pour les motifs exposés par Monsieur le Maire

□ **Motion contre une communauté urbaine:**

Le Conseil municipal s'oppose à ce projet de communauté urbaine et demande :

- Que les Maires soient officiellement consultés sur ce projet
- Qu'aucune décision ne soit prise sans l'accord des conseils municipaux

- Que des engagements formels soient pris pour que les programmes sur lesquels les conseillers municipaux ont été élus en 2014, puissent être mis en œuvre.

Le conseil municipal adopte cette motion contre la communauté urbaine.

☐ **Adhésion au CIG de la commune de St Germain en Laye**

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la commune de Saint-Germain-en-Laye au centre interdépartemental de gestion.

☐ **Décision du maire**

Le Maire n'a pas exercé son droit de préemption sur les DIA suivantes :

Vente d'un terrain de 39a31ca ruelle des grands vals lieu-dit « Les Verreuses »

Vente d'une maison 1 rue du Cimetière

☐ **QUESTIONS DIVERSES**

**Patrick Dauge** : suite à la demande de quelques parents d'élèves, je remets en discussion le sujet des rythmes scolaires. Malgré le fait que le conseil a délibéré contre la mise en place des rythmes scolaires, il apparaît que les enfants qui ne font rien pendant cette période de la journée s'ennuient. Cela pourrait être intéressant pour les enfants de mettre quelque chose en place pour les occuper mais politiquement, moi je reste contre.

**Hélène Czarny** : Il faudrait mettre les parents à contribution pour apporter quelques petits matériels comme des boîtes à œuf, par exemple, pour que ça ne coûte pas cher à mettre en place.

**Marc Petit** : les enfants n'ont rien à faire en périscolaire, alors ils tournent en rond, ils se chamaillent, ils crient... Sophie et Emilie ont fait un stage qui pourrait servir.

**Chantal Deflubé** : là c'est l'enfant qui en pâtit si on ne fait rien.

**Pascale Pottiez** : il serait intéressant qu'un ou plusieurs bénévoles puissent intervenir pour faire un atelier par exemple une fois par mois. Il faudrait faire un mot aux parents ou aux gens du village pour une aide ponctuelle.

**Patrick Dauge** : Deux agents communaux ont fait un stage au cours duquel le formateur leur a parlé de matériel. Ce n'est pas aux communes de payer. Sur le principe, moi je dis non. Si on veut mettre ça en place, il faut réfléchir aux locaux, faire des niveaux (primaire, maternelle). Tout est possible si on mesure bien le coût, le matériel, la place... Je ne veux pas faire du périscolaire éducatif. Ne pas confondre garderie et périscolaire ! Je vous demande à tous de bien vouloir mettre vos idées noir sur blanc et on en rediscute après.

☐ **QUESTIONS CONSEILLERS**

**Patrick Lanot** : Il y a une reconnaissance des cambriolages, vols, dégradations... certaines personnes pensent à mettre en place « Voisins vigilants ».

**Patrick Dauge** : une info mairie est passé sur lequel nous informions les habitants de la mise en place d'un système similaire. Nous n'avons à ce jour que 7 à 8 inscrits, il en faudrait plus pour quadriller le village en quatre zones égales. Une relance va sortir ce week-end. Peut-être que tout le monde n'a pas vu l'information qui était au verso de l'avis.

**Patrick Lanot** : J'ai été sollicité par un habitant pour faire un petit marché sur la commune comme ils ont fait à Fontenay-St-Père où il y a un marché nocturne le vendredi soir avec trois marchands de légumes, un marchand de poisson et un marchand de fromages.

**Patrick Dauge** : ça va durer quelques temps avec la nouveauté et après les gens vont se lasser. On a déjà eu ce système avec un ancien adjoint qui proposait ce service et c'est tombé à l'eau au bout de quelques temps.

**Patrick Lanot** : on pourrait essayer d'organiser quelque chose autour du pizzaïolo.

**Patrick Dauge** : je te laisse monter un dossier avec tous les critères à voir : le lieu, le jour, les marchands, l'électricité, la lumière... Tu nous en parle à la prochaine réunion.

**Cédric Chemin** : il y a déjà pas mal de marché aux alentours le vendredi soir.

**Marc Petit** : à Fontenay il y a aussi une buvette qui attire beaucoup de monde !

**Stéphane Jouanno** : on peut reparler de la foire à tout. On l'a fait en septembre.

**Patrick Dauge** : La commission doit se réunir bientôt pour choisir une date. J'aurais tendance à dire qu'avril était une meilleure période, car septembre est chargé avec la rentrée des classes... et la place du village ne sera pas finie

**Marc Petit** : on pourrait la faire sur le parking du stade de football, ou sur le petit terrain

**Stéphane Jouanno** : sur le petit terrain ce serait mieux pour conserver le parking aux véhicules des visiteurs. A voir si on peut faire ça.

**Pascale Pottiez** : l'apéro rock du 17 octobre est toujours d'actualité. Pour le nettoyage du village, je contacte le PNR lundi prochain.

**Patrick Dauge** : prochaine commission culturelle pour mettre tout ça en place Jeudi prochain à 19 heures.